

Solliès-Pont, le 2 septembre 2008,

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Depuis plus de 20 ans, nous nous sommes sans cesse adaptés aux besoins de nos clients et aux attentes du marché des télécommunications, secteur économique et technologique en constante évolution.

Aujourd'hui, nous construisons notre réussite autour de notre expérience et de notre expertise, avec une stratégie affirmée de satisfaction de nos clients.

*Prise de conscience civique, conjugaison des pressions réglementaires et économiques mais aussi exploitation des gisements de productivité jusqu'alors jamais balayés, tels sont les facteurs qui nous encouragent aujourd'hui à **intégrer les paramètres environnementaux à notre système de management et à notre politique d'amélioration continue.***

C'est à ce titre que je m'engage, au nom du Groupe CIRCET, à respecter les 7 principes fondamentaux suivants :

- **Agir** de manière continue sur nos impacts environnementaux notamment par l'amélioration de la gestion de nos déchets,
- **Etre conforme** aux exigences légales et autres exigences qui nous sont applicables,
- **Prévenir** tout risque de pollution en formant et en mobilisant notre personnel autour d'une démarche d'intérêt commune,
- **Maîtriser** nos consommations énergétiques,
- **Etendre** notre culture environnementale à l'ensemble de nos agences, de nos chantiers et de nos partenaires.
- **Travailler** en collaboration et en totale transparence avec toutes les parties prenantes de notre activité,
- **Suivre et réévaluer** nos performances environnementales.

Chacun, par son comportement, mesure sa responsabilité et contribue, par sa motivation, à l'ambition collective.

Je compte sur chacun d'entre vous pour que cet engagement soit une réalité quotidienne.

Philippe LAMAZOU
Direction Générale